

DÉCLARATION 2015

POUR RÉFORMER L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ : L'ESPRIT D'ENTREPRISE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Quand le Pape François affirme : “Non à une économie de l’exclusion et de la disparité sociale. Une telle économie tue”, tous ceux qui sont actifs professionnellement dans la vie économique peuvent se sentir directement concernés. De bonne foi, beaucoup d’entre eux seront probablement disposés à remettre en question leur vie professionnelle et à essayer de comprendre la marche à suivre concrètement, non seulement pour dire «*Non à une économie de l’exclusion, Non à la nouvelle idolâtrie de l’argent, Non à un système financier qui gouverne au lieu de servir, Non à l’inégalité qui génère de la violence...*”(Evangeli Gaudium, chapitre 2), mais pour promouvoir des réformes qui soutiennent l’intégration et mettent en marche la solidarité. C’est sur quoi les membres et les amis de la Fondation Centesimus Annus pro Pontifice ont travaillé pendant l’année 2014; ce document est une synthèse de leur travail ^{1*}.

A. CADRE GÉNÉRAL

La demande mondiale de transparence découvre constamment aux yeux du grand public de nouveaux cas de mauvaises pratiques et de conduites répréhensibles dans la vie économique et financière; cela peut être considéré comme une avancée positive, mais cela contribue aussi à accroître la méfiance de l’opinion publique à l’égard des acteurs économiques ; en généralisant à partir de cas particuliers, l’opinion dérive vers un jugement négatif global sur l’économie de marché.

Les économies occidentales se sont embarquées actuellement dans une série de réformes ambitieuses de la réglementation, notamment dans le cadre d’organismes supranationaux et dans le secteur financier. Simultanément, un large mouvement en faveur d’une **attitude économique responsable et d’une utilisation durable des ressources** est en train de transformer de nombreux espaces du monde économique. Ces deux tendances sont positives, mais elles exigent une

¹ *Résumé des rencontres tenues de Septembre 2013 à Octobre 2014. Les présentations et les rapports intégraux sont disponibles sur le site de la Fondation www.centesimusannus.org.

orientation humaine et une éthique plus fortes. La perspective de la doctrine sociale de l'Église peut contribuer à rendre les nouveaux scénarios positifs et fertiles pour tous.

Lorsque l'ordre juridique n'est pas respecté et, plus encore, là où l'économie manque de référence éthique fondamentale, c'est en général la part la plus pauvre de la population qui paie le prix le plus fort. Ce sont les moins protégés qui payent le prix de la corruption ; ils payent souvent le prix du protectionnisme et des stratégies défensives égoïstes ; ils payent le prix de l'inefficacité de l'administration publique et souffrent des conséquences de la mauvaise gestion et de la criminalité économique. Il n'existe pas de définition simple de la pauvreté ; les formes de la pauvreté sont nombreuses et depuis des siècles les chrétiens cherchent à comprendre la pauvreté et à être plus près des pauvres. Actuellement **l'accent change : y compris du point de vue du choix préférentiel chrétien pour les pauvres, il est aujourd'hui urgent de réformer l'économie de marché en agissant directement sur certains de ses maux,**

L'expérience montre que le développement économique, guidé par l'esprit d'entreprise et d'innovation pratique à tous les niveaux, est la force principale pour réduire la pauvreté. La croissance économique peut générer des gagnants et des perdants et cela exige une action spécifique pour aider les pauvres à s'aider eux-mêmes. **Mais le développement économique et le marché, accompagnés par des politiques économiques saines, sont le seul contexte qui ait permis de réduire la pauvreté de façon significative.**

L'économie, basée sur la consommation abondante et l'extension des services, crée de nouvelles exigences et produit de nouvelles tensions au sein des systèmes éthiques traditionnels. L'engagement dans la vie familiale, la responsabilité d'agir pour le bien commun, le processus d'apprentissage pour rechercher une vie réellement bonne sont des **exigences permanentes du développement humain que la croissance économique ne règle pas toute seule**; il appartient aux chrétiens de repenser et de développer de nouvelles réponses à ces questions et de chercher comment traduire les principes permanents de la primauté de l'être humain, de la subsidiarité, de la solidarité et du bien commun en actions concrètes qui puissent être efficaces dans le monde actuel.

Le rôle des institutions publiques (supranationales, étatiques, régionales...) est essentiel pour définir le cadre de politiques économiques saines, et l'économie de marché peut prospérer dans différents environnements institutionnels. **L'essentiel est que l'initiative entrepreneuriale soit libre de se développer et de servir le développement humain.** Cela vaut pour les entreprises et les emplois mais aussi pour les projets sociaux et civiques; les deux secteurs ont besoin d'une expertise

managériale systématique, de transparence et d'une bonne gouvernance.

Dans les pays pauvres, comme complément aux politiques économiques générales introduites par le haut, il existe un potentiel immense pour l'application de systèmes de gestion entrepreneuriale à la réalisation de **projets de développement partant du bas, au niveau des communautés locales**. Les pratiques de bonne gouvernance, les règles de transparence, les technologies de communication les plus récentes, la microfinance bien gérée et l'intégration des chaînes de l'offre sont des éléments qui peuvent transformer la vie de communautés entières. Une approche participative permettra aux personnes impliquées de contrôler librement leur propre avenir économique, en tant que familles et en tant que groupes.

Dans les pays riches, où les systèmes de protection sociale et de redistribution se sont montrés généralement résistants pendant les années de crise récentes, la concurrence de nouvelles capacités de production plus efficaces provenant des pays à faible ou moyen revenu a contribué à la stagnation des salaires, à une pression pour réduire les coûts du travail et à une augmentation du chômage, de la précarité et de la pauvreté, et ceci souvent dans un contexte de sociétés aisées. Il est fondamental de redécouvrir que le travail et les satisfactions qu'il apporte au travailleur sont des besoins fondamentaux. **Les politiques éducatives mal choisies et les législations du travail rigides** génèrent des emplois de courte durée et, de la même façon, une spécialisation inadaptée **peut mener à un chômage persistant**.

Les programmes publics centralisés et impersonnels peuvent conduire à un "piège du bien-être" menant à l'exclusion sociale. Une réponse durable à ces maux exige, en contraste avec les deux extrêmes que sont l'individualisme et l'interventionnisme de l'Etat, **de redécouvrir le sens du travail et de la vertu**, de mettre en valeur l'effort économique et le courage civique et de situer la responsabilité et le pouvoir au niveau le plus proche possible, de façon à promouvoir le développement de l'être humain,

B. LE RÔLE DE LA SOLIDARITÉ DANS LES DÉCISIONS ÉCONOMIQUES

Toute décision économique implique un certain degré de solidarité, de même que tout acte humain. Les êtres humains constituent une totalité, ils sont insérés dans un réseau de relations où le don et la fraternité coexistent dans la réalité avec le désir naturel de la satisfaction individuelle. Et les décisions économiques sont prises par des êtres humains réels.

L'initiative entrepreneuriale ne se base jamais uniquement sur l'avidité personnelle. En dépit de nombreux cas de mauvaise gestion, de corruption et d'irresponsabilité – autant de tentations permanentes dans la vie économique –, il est possible de construire aussi des lieux de l'économie de marché au service du bien commun, basés sur une culture positive qui met au centre la dignité de la personne et la valeur du travail.

1. Développer une culture d'entreprise au service de la société

Mettre l'entreprise au service du bien commun n'est pas une question qui concerne en premier lieu les structures juridiques de propriété ; il s'agit plutôt d'**un élément culturel qui imprègne toutes les politiques de l'entreprise**, de l'investissement à la création du produit, de l'utilisation des ressources à la politique commerciale, de la gestion du personnel aux plans financiers.

Il est donc nécessaire d'investir dans une culture d'entreprise ouverte sur la solidarité, équilibrée par la subsidiarité, et que la direction prenne les devants en montrant l'exemple.

2. Promouvoir les corps intermédiaires

Pour faire valoir ces idées, tous ceux qui en ont la possibilité devraient promouvoir ou soutenir les corps intermédiaires qui développent la solidarité de manière autonome et contribuent de façon pratique à harmoniser les concepts et les intérêts qui seraient autrement en conflit. Il existe en fait un nombre croissant de fondations et d'associations solidaires souvent créées par les entreprises elles-mêmes; cette tendance positive entraîne à son tour un besoin de transparence et des systèmes d'évaluation indépendants, pour éviter abus et inefficacités et pour encourager une bonne utilisation des initiatives de solidarité.

3. Relier les droits aux devoirs

L'existence de perdants dans une phase de croissance économique requiert une protection spéciale et l'accès à de nouvelles chances, mais il est fondamental de lier les droits aux devoirs. Afin qu'ils soient durables, les systèmes de bien-être doivent lier le travail et l'apprentissage à l'obtention d'un bénéfice.

4. Décentrer les interventions d'aide

Aussi bien dans les pays à faible revenu que dans les économies développées, la redistribution par le biais de la fiscalité sur le revenu et la prévoyance sociale sont essentielles. Le danger est que s'installent une attitude passive et une dépendance excessive du secteur public. Une alternative adéquate consiste en **une multiplicité de structures basées sur l'entraide mutuelle où se**

conjuguent le droit universel à l'assistance avec des formules d'intégration personnalisées.

Ces systèmes devraient être activement soutenus par les entreprises et accompagnés par des dispositions juridiques et fiscales adéquates.

5. Construire sur la responsabilité partagée au niveau de l'entreprise

Dans la crise actuelle, la **responsabilité partagée** s'est souvent matérialisée sous forme de contrats de solidarité qui permettent à une entreprise d'éviter la faillite ou une restructuration catastrophique. Sur cette base on peut construire et développer une forme d'inclusion qui intéresse tous ceux qui travaillent dans une firme ou dans son environnement immédiat. Cela exige de la transparence, afin de permettre le partage des risques et une distribution raisonnable des rémunérations entre employeurs et employés, mais aussi entre investisseurs et propriétaires, actionnaires et managers, créanciers et débiteurs, producteurs et consommateurs, dans un contexte légal libre et flexible.

6. Promouvoir l'apprentissage et accompagner la transition

En suivant l'exemple de certains pays européens où le chômage est resté faible, il est nécessaire de promouvoir, notamment grâce à des facilités fiscales *ad hoc* et à une réduction des contributions à la sécurité sociale, des programmes d'apprentissage pour les jeunes et un système transitionnel d'accompagnement dans le cadre desquels les jeunes peuvent être embauchés avec des salaires plus bas et accompagnés par des employés plus âgés qui, ce faisant, fournissent la formation nécessaires pour la prochaine génération.

7. Développer des systèmes de solidarité intergénérationnelle

Le volume dangereusement élevé de la dette publique et privée dans les pays riches continue à grandir plus vite que les investissements. Par conséquent la dette transmise aux générations futures, en partie destinée à la dépense courante, risque de devenir un lourd fardeau sans la compensation d'équipements de longue durée. Il est nécessaire de réintroduire la perspective du long terme par le biais de nouvelles initiatives permettant aux jeunes d'entrer en relation avec les plus âgés, ce qui devra favoriser la pleine participation des différentes générations à une nouvelle éthique sociale ouverte vers la solidarité.

C. UNE FINANCE DESTINÉE AU BIEN COMMUN

Depuis quelques années, le développement financier global a été accompagné de fait par une forte volatilité économique. Alors que certaines banques se montraient capables de résister, la société a supporté le lourd fardeau du sauvetage d'autres banques. Dans ce contexte de l'histoire récente, **le secteur financier est en train de connaître des changements profonds**, aussi bien sous l'effet de la nouvelle réglementation que par un élan de réforme parti de l'intérieur. **La nécessité de donner à ces réformes une perspective humaine trouve sa force, d'une part, dans l'approche aujourd'hui bien connue de la finance éthique et, d'autre part, dans l'idée de "finance inclusive", c'est-à-dire, une "finance qui aide à combattre l'exclusion".** Le groupe spécial de la Fondation qui a travaillé sur le secteur financier a formulé dans le document "Propositions de Dublin sur la Finance et le Bien Commun" les idées suivantes:

- 1. Changement de la culture et de l'attitude managériale :** il y a toujours un être humain au début et à la fin de chaque transaction. Cette réalité peut se trouver en contradiction avec les exigences de la technologie et de la réglementation.
- 2. Favoriser la création de postes de travail par le biais du crédit décentralisé:** les meilleures opportunités pour la création d'emplois se trouvent au niveau de la petite entreprise et dans une redistribution plus flexible du travail entre les entreprises adaptables et créatives. Cela demande une politique de crédit décentralisé de la part des banques et des intermédiaires de crédit non réglementés.
- 3. Lutter contre la fraude, la corruption et les abus:** mettre en place efficacement des politiques de tolérance zéro vis-à-vis des pratiques immorales, parmi lesquelles les pratiques d'arbitrage profitant des différences de réglementation ("*regulatory arbitrage*"), et punir les comportements immoraux en les rendant très coûteux.
- 4. Promouvoir la stabilité et la clarté de la législation** pour réduire les coûts de la bureaucratie et les coûts dérivant des difficultés d'interprétation de la loi, qui sont une des causes de la corruption.
- 5. Rendre la protection des consommateurs plus efficace** grâce à la transparence et la simplification. Explorer des formes justes et équitables pour un *désendettement* des foyers excessivement endettés moyennant un partage des risques de perte entre créanciers et des débiteurs. Promouvoir l'éducation financière des familles.
- 6. Promouvoir et soutenir les investissements à long terme,** notamment par le biais d'institutions capables de financements « patients », alimentés par des fonds publics et privés et s'appuyant sur des dispositions juridiques et fiscales adéquates.
- 7. Recourir à la technologie financière pour la finance inclusive** par le biais de l'utilisation

des dispositifs mobiles et la digitalisation des décaissements publics, des services sanitaires et des chaînes de l'offre.

8. **Enrichir l'éducation financière** pour éviter de transmettre aux futurs managers financiers des contenus "indépendants des valeurs", et cultiver en revanche la réflexion éthique, la disponibilité à comprendre l'histoire et la capacité d'exercer l'analyse critique.
9. **Redéfinir le modèle de rentabilité de la finance** avec des objectifs de profit modérés, ainsi que des incentives et des politiques de bonus axées sur le long terme.

Pour lancer ces processus et leur donner la force nécessaire, il **faudra reformuler la mission de la finance** en termes de service à l'économie et la société; sans cela, il sera difficile de motiver des jeunes pour travailler dans les institutions financières.

D. LA PAUVRETÉ ET LA "RESPONSABILITÉ" DE PROTÉGER"

Quels que soient les mérites passés de l'économie de marché pour surmonter la pauvreté dans certaines parties du monde, une approche inspirée du christianisme doit nécessairement se préoccuper de la situation réelle et de la permanence dans de nombreux lieux des problèmes énormes de la pauvreté et du sous-développement. Alors qu'une euphorie croissante venant du monde occidental a banalisé la sagesse inhérente aux principes traditionnels de précaution et a laissé l'arrogance proliférer - avec en conséquence crises et dépressions -, beaucoup sont restés prisonniers du cercle vicieux de la pauvreté. **Le drame de l'insuffisance des réponses données aux urgences et catastrophes – naturelles ou provoquées par l'homme – et à l'immigration**, sont deux aspects qui nous ramènent à l'inquiétante réalité des inégalités.

En cas de catastrophes naturelles, il faut non seulement agir rapidement mais aussi de manière intelligente. Les relations entre les groupes d'Église des pays donateurs et des pays qui reçoivent sont fondamentales, aussi bien pour augmenter la générosité des donateurs que pour conduire les aides extérieures vers les besoins de long terme du développement, dont l'urgence immédiate n'est souvent qu'un indice. **Les crises humanitaires causées par l'homme tendent à disparaître de la hiérarchie des priorités devant les catastrophes naturelles** (comme il est évident par exemple dans le cas du tsunami survenu en Asie du Sud-Est, qui a coïncidé avec le génocide au Darfour en 2004). Il y a une timidité à intervenir dans les crises provoquées par les hommes, et ce même quand ces crises sont responsables d'un nombre très élevé de victimes. Le drame des enfants soldats dans de nombreux conflits met en question les politiques internationales de non-intervention ; c'est aussi le cas des souffrances des chrétiens et des autres groupes ethniques au Moyen Orient.

L'enseignement de l'Église affirme avec clarté que la **“responsabilité de protéger”**- ou l'obligation d'intervenir – ne concerne plus les pays pris individuellement, mais la **communauté internationale**.

Dans le domaine du développement, l'on observe certaines tendances positives qui impactent de manière significative sur les politiques de réduction de la pauvreté: une meilleure analyse quantitative, des données scientifiques plus précises sur “l'économie comportementale”, la collaboration entre les secteurs public et privé dans le financement et la gestion des projets de développement. Cependant, les structures institutionnelles ne seront jamais suffisantes du fait de l'intégrité de la personne humaine et du fait que les êtres humains sont au-delà de toute mesure statistique. Comme de nombreux exemples le suggèrent, la clé du développement exige **la mobilisation des gens, du bas vers le haut** et une dimension pleinement humaine, y compris la liberté, le libre arbitre, la bonté, la vertu et la vocation.

Le phénomène migratoire est un exemple qui montre combien il est nécessaire de faire place à la vocation de la personne humaine. Tout d'abord, il faut observer non seulement les abus, les tragédies des réfugiés et l'absence de politiques coordonnées – autant d'aspects qui exigent des réformes urgentes -, mais aussi les aspects positifs du phénomène migratoire, les dons qu'il comporte. La migration économique ne naît pas de la pauvreté extrême ; il s'analyse plutôt comme un investissement, comme un calcul économique et, très souvent, comme un projet familial. La question des mineurs non accompagnés est particulièrement délicate et exige un traitement radical basé sur la personne, comme pour la question migratoire dans sa totalité.

Promouvoir une campagne mondiale de solidarité

Quand on parle des **nouvelles dimensions de l'inégalité** et du rôle de la finance, il est souvent fait appel à une taxe internationale basée sur les transactions financières ou sur le capital. Ces propositions exigeraient l'unanimité internationale, ce qui est improbable, et leurs effets pourraient être confiscatoires. Au lieu d'une taxe, l'Église catholique pourrait soutenir et promouvoir l'idée de contributions volontaires, au-delà de la finance publique, pour doter des nouveaux fonds de solidarité nationaux indépendants destinés à soutenir des projets au service des pauvres; ces fonds devraient être réunis au sein d'un réseau supranational et soumis à des règles de transparence et de bonne gouvernance.